

PV Conseil municipal du 28 août 2020, 20h00, à la salle Elie Barthomeuf

Convocation envoyée le 17 août 2020

Affichée le 17 août 2020

Présents : Gérard Barthomeuf, Sébastien Bonnaterre, Jeannot Bouche, Jacques Chausse, Guy Chicoutel, Martine Defay, Alain Rolland, Isabelle Roussel, Annick Sylvain, Richard Weissbrod

Pouvoir : Estelle Klein à Jacques Chausse

Secrétaire de séance : Isabelle Roussel

1. Validation PV du conseil du 9 juillet 2020

Ce PV est validé à l'unanimité.

2. Rappel des membres titulaires et suppléants de la commission d'appel d'offres

Madame le Maire informe le conseil qu'il convient de distinguer, parmi les membres de la CAO, les titulaires et les suppléants.

Les titulaires sont Jeannot Bouche, Guy Chicoutel et Isabelle Roussel.

Les suppléants sont Gérard Barthomeuf, Sébastien Bonnaterre et Richard Weissbrod.

Il conviendra que cette commission, qui est en même temps la commission travaux, se réunisse rapidement car il y a plusieurs dossiers à faire avancer très prochainement (rampe accès mairie, clocher, ginguette, falaise).

3. Délibération budgétaire modificative

Un des ordinateurs de la mairie doit être remplacé très rapidement. Le budget prévu n'est pas suffisant. Il est donc proposé d'abonder le compte 2183 (matériel de bureau et informatique) de 1.000 € prélevés sur le compte 2161 (traitement mobilier église), ce dernier étant largement alimenté. Le choix du nouvel ordinateur a été fait avec le conseil du centre de gestion. Il sera acheté chez Equip Bureau Informatique au prix de 1 885 €.

Décision du conseil : le conseil approuve à l'unanimité cette modification budgétaire (9+1).

4. Délibération concernant les délégations faites au maire

La délibération concernant les délégations données au maire par le conseil doit être modifiée. Il importe en effet que le conseil précise quelles sont les limites de ces délégations, ou indique, le cas échéant, qu'il n'y a pas de limites. La liste des délégations avec les limites proposées a été envoyée à chaque conseiller.

Décision du conseil : le conseil approuve à l'unanimité les délégations données au maire et leurs limites éventuelles (9+1)

5. Bilan des animations de cet été

En dépit de la crise sanitaire, plusieurs manifestations ont eu lieu à Saint-Ilpize, avec un succès certain. Il y a eu beaucoup de visiteurs au château et de nombreux randonneurs.

Le vin d'honneur du 14 juillet, organisé par la commune et le comité des fêtes, a accueilli une quarantaine de personnes, dans une ambiance très conviviale.

Le week end consacré aux démonstrations et initiations de slackline sur la plage de Tapon, les 4 et 5 août, s'est bien déroulé en dépit d'un gros orage le samedi en fin d'après-midi. L'association Free Dome Line a tenu ses engagements, même s'il y a eu trop peu de démonstrations le dimanche après-midi. Les lieux ont été rendus propres.

Il y a eu 3 expositions d'une semaine à la chapelle castrale : une exposition sur le patrimoine rural dans le Haut-Allier dont le vernissage a donné lieu à un superbe concert inattendu, donné par 2 violonistes de renom, Gersande Mondani et Patrice Fontanarosa ; une exposition de Land Art organisée par un jeune Brivadois, Elie Dumas, et une exposition de peintures, photographies et sculptures réalisées par 4 artistes - Brigitte Besqueut, Chantal Eynard, Jérémie Mazet et Daniel Chabidon - associés pour l'occasion. Tous les exposants ont fait part de leur satisfaction par rapport à la fréquentation, qui a été très bonne.

Ce cycle d'expositions s'est terminé par une résidence d'artistes sur le thème de la danse macabre, organisée comme chaque année par Diane Cazelles.

A la mairie s'est tenue les 7, 8 et 9 août la 5^e Rencontre de Généalogie, organisée par les Amis de Saint-Ilpize. Cette manifestation a rencontré son succès habituel, en dépit de contraintes d'organisation (accueil uniquement sur rendez-vous).

Le Pays d'art et d'histoire a organisé le 18 août une visite nocturne et musicale du site castral, animée par Maryline Avont et le duo Escale, à laquelle une quarantaine de personnes ont participé.

Par ailleurs, 4 visites guidées du site pour le public individuel ont été proposées en juillet et août, à laquelle s'ajoute une visite réservée par un groupe.

Pour terminer la saison, la commune a accueilli le 27 août un concert d'orgue et de trompettes qui a réuni une quarantaine de participants, dans l'église Sainte-Madeleine. Il était proposé gracieusement par l'organiste Pierre Astor et les trompettistes Sébastien Dourdin et Jean-Baptiste Bresson.

6. Embauche d'une cantinière

Conformément à la réglementation, le poste de cantinière a été inscrit comme étant vacant. Suite à cela, la commune a reçu deux candidatures dont l'une émanait d'une personne mère de 4 enfants, habitant à Cussac, non fonctionnaire, et l'autre de Brigitte Vigouroux qui a occupé le poste l'année scolaire 2019-2020 et a donné toute satisfaction.

Décision du conseil : le conseil décide à l'unanimité d'embaucher Brigitte Vigouroux comme cantinière pour l'année scolaire 2020-2021.

S'agissant d'affaires scolaires, Madame le maire informe le conseil que Saint-Ilpize va devenir organisateur secondaire pour le transport des collégiens et lycéens de la commune. Ce changement fait suite à la décision de la CCRHA de ne plus assurer le transport de regroupement pour le compte de Saint-Ilpize. Un appel d'offres a été lancé en procédure rapide par le Département. Dans l'attente de la mise en place de ce service prévue pour le 14 septembre, la CCRHA a accepté d'assurer la transition.

Cette nouvelle organisation va engendrer une économie pour la commune mais en contrepartie, il y aura un surcroît de travail administratif. Ce sera aussi un gain de temps pour les 6 élèves concernés puisqu'ils seront transportés directement de Chazieux, Grenier ou Tapon à Brioude, sans passer par le changement de transporteur à Villeneuve d'Allier.

Arrivée d'Alain Rolland

7. Divers

- Jeannot Bouche fait part au conseil des problèmes rencontrés à la station de pompage de Villeneuve d'Allier. Suite à une panne, il a fallu réparer une pompe pour un coût de 2 700 €, puis en changer le démarreur.

Un autre problème est survenu le 26 août car il y a eu des infiltrations de l'Allier dans le collecteur venant de Saint-Ilpize. Des travaux seront à prévoir à Villeneuve d'Allier.

Le système d'alerte a été changé et désormais 5 personnes, dont Jeannot et Rémy, sont prévenues en cas de panne à la station, au lieu d'une seule précédemment. En principe, les 2 communes devraient recevoir les alertes sur leur ordinateur mais cela demande le changement d'une carte SIM et de téléphone. C'est une question à voir.

Jeannot Bouche souligne le problème d'accès à la station. Il faudrait y faire un aménagement.

Concernant la station de Tapon, un RV est prévu le 31 août avec M. Valentin Enjolras du Service Haute-Loire Ingénierie.

- La commune a reçu une demande de concession de Bruno Polge dont la famille est originaire de Saint-Ilpize. Le conseil est invité à faire part de son accord ou de son refus.

Jeannot Bouche informe le conseil qu'il reste actuellement 6 concessions (2,40 m x 1,80 m). Il n'y a plus de possibilité d'extension mais la commune pourrait entreprendre les démarches pour reprendre les concessions abandonnées, sachant que ce processus est très long.

Décision du CM : le conseil est favorable à l'unanimité à la vente d'une concession à Bruno Polge (9+1).

- Il y a de petits travaux à prévoir sur la commune sur la base du bénévolat, en particulier : la pose d'enrobé à froid pour colmater les trous en formation dans la chaussée ; le déplacement du portedrapeau à la mairie ; de l'élagage à Channat et route de Faucon ; le rangement et nettoyage de la cave sous la mairie ; le nettoyage des mobiliers à l'église, l'application de xylophène sur les bancs mobiles.

Madame le maire remercie les conseillers qui se portent volontaires ainsi que Jeannot Bouche et Jacques Chausse qui se sont occupés de la circulation lors des enterrements de cet été.

- Suite à la vacance prochaine du logement de Denise Tivayrat, il faudra faire réaliser un diagnostic locatif.

- Comme chaque été, il y a eu des incivilités et des soucis de voisinage dans la commune, notamment pour des questions de stationnement, certains résidents s'appropriant l'espace public devant leur habitation.

Par ailleurs, il y a eu des décharges sauvages inacceptables sur le communal, en particulier à Cissac et à Channat.

Le débordement des poubelles est aussi un mal récurrent l'été. Une des causes en est que les consignes de tri sont peu respectées ce qui a pour conséquence que les services du SICTOM ne vident pas les bacs concernés.

- La route reliant Channat au Bancillon sera fermée quelques jours suite à des travaux sur une habitation. Les riverains seront prévenus.

- Un habitant de Grenier demande l'installation d'un lampadaire au niveau du virage en épingle à cheveu à la sortie de Grenier en direction de Ribeyre. Richard Weissbrod s'occupera de la question.

- Dans le cadre de la GEMAPI, le SICALA interviendra pour le nettoyage de l'îlot près du moulin de la Redonde

- Commissions : la commission travaux aura lieu le vendredi 4 septembre à 18h30 à la salle polyvalente, la commission guinguette, fin septembre à une date à confirmer.

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, la séance est levée à 22h15.

